



Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 21.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI, 25 SEPTEMBRE 1828.

Vol. II.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est de six piastres par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants; les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne seraient pas connus leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, de chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année; les prix sont de \$40 à \$50, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Jean-Baptiste, chez le juge Thérèse Le Blanc.

À Donaldson, chez F. Boze, instituteur. Aux Attakapas, à M. Demartratt, et au juge Bryant.

À la paroisse St.-Louis, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Pierre, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Philippe, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Roch, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Vierge, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Yves, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Zénaide, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Étienne, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-François, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Louis, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Pierre, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Philippe, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Roch, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Vierge, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Yves, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Zénaide, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Étienne, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-François, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Louis, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Pierre, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Philippe, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Roch, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Vierge, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Yves, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Zénaide, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Étienne, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-François, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Louis, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Pierre, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Philippe, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Roch, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Vierge, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Yves, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Zénaide, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Étienne, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-François, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Louis, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Pierre, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Philippe, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Roch, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Vierge, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Yves, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Zénaide, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Étienne, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-François, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Louis, chez le juge Morel Guiramaud.

À la paroisse St.-Pierre, chez le juge Morel Guiramaud.

Pour Bayou Sarah, Fort Hickey, Baton Rouge, et lieux intermédiaires.

Le solide bateau à vapeur GOOSA, capitaine J. B. Col... fera dorénavant comme paquebot et régulier les voyages d'ici au Bayou Sarah. Ses jours de départ sont, le Mercredi de la Nlle-Orléans à dix heures du matin et du Bayou Sarah, le Samedi à 8 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. HAGAN & Co. 23 juin.

POUR LE BAYOU SARAH, La Fausse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemine, et les autres débarquements.

Le bateau à vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Samedis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à Joseph T. Baudouin. 8 juil.

E. DEBERGUE.

Successeur de J. Gabaruche.

Le soussigné prévient ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Asitie de New-York un très bel assortiment de CHAPEAUX; qu'il offre à vendre en gros et en détail au plus juste prix.

E. DEBERGUE. 13 juin.

FABRICA de Sombreros finos de primera calidad, y mucha de agua. Se venden en casa de E. DEBERGUE, en la Calle de Sa. Pedro, Plaza de Armas No. 23. 10 abril.

A vendre par les soussignés.

EN déchargement du brick Levant de Bordeaux, 6 pipes eau-de-vie fine preuve. 25 barils de blancher preuve du Mexique cont. 18 gallons chaque, et 8 cerches de fer. 13 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis. 132 paniers huile fine clarifiée. 1 caisse cote paillé en J. 1 do. robes cote paillé, lours lithographes. 3 do. sacs à coudre, couleurs assorties pour le Mexique. 1 do. fusils pistons grand calibre. 1 do. pistoles do. do. 40 mille capsules première qualité. Le tout ayant droit au drawback.

D. G. BORDUZAT & Co. 1er juillet. No. 108 Rue Royale.

DEPOT DU VÉRITABLE REMÈDE DE LE ROY TENU PAR A. MICHOUD.

L'ANCIEN DÉPOT de cet inappréciable Remède, fondé par Mr. COTTEAU, ainsi qu'on le prouve par l'exhibition des factures, sur lesquelles on a vu de la Halle; au coin des rues de la Levée et Madison, y vendus avec les instructions paraffin \$175, y compris \$1, ensemble tous les ouvrages du Dr. Le Roy à \$1 le volume.

Ant. Michoud tient également un DÉPOT d'ARTICHAUTS chez Dr. Guillet de Paris. Prix \$175 la bouteille avec le livre.

Au magasin dudit Ant. Michoud on trouve tous les articles de quincaillerie, armes, marbres, verreries, faïences, corsets à linge, huiles, bouchons fins, vin &c &c, &c.

ON Y DÉTAILLE 12 livres de beau Sucre pour \$1, et 6 livres d'excellent Café de la Havane pour une piastre. 22 août.

Peaux Sèches.

94 Peaux Sèches à vendre par D. G. BORDUZAT & Co., Rue Royale, No. 108. 15 août.

Pensionnat pour les Jeunes Femelles.

L'ÉTABLISSEMENT de Mlle. Evershad pour les pensionnaires et les externes, est maintenant fixé à cette maison commode et agréable, rue St.-Pierre No. 16, deux portes après l'Église Episcopale.

Les branches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans son établissement.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie avec des cartes et des globes; Histoire ancienne et moderne; La Mythologie; Les belles Lettres; Le Dessin; La danse; la musique vocale et instrumentale.

Son établissement étant composé également d'écolières françaises et américaines, les deux langues y sont généralement parlées; et par ce moyen réunir le précieux avantage de la pratique continuelle, à la connaissance des règles grammaticales.

Madame Evershad pénètre des devoirs que lui impose son état, et desirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et de la plus grande sagesse à remplir leurs engagements; elle se croit donc autorisée à promettre aux parents, et autres personnes, que les élèves continueront à recevoir tous les soins qu'il est possible de souhaiter pour acquiescence à une éducation utile et accomplie.

N. B. Comme ci-devant, Madame Evershad donne des leçons de piano, de guitare et de musique vocale. 1 Avril.

ARRIVE par la Roxelane, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:

Fromage de Hollande, dit tête de mort

Fromage de Gruyère de la Suisse.

Fromage de Tours en boîtes de dix livres.

Figures de Marseille,

Sardines à l'huile de Nantes, &c. &c. 9 juil. F. BARRON.

FARINE, GRASSE ET BEURRE—500 barils farine fraîche supérieure, 50 frs; quins grasse, bonne qualité, 30 frs; quins beurre frais, en débarquement, et à vendre par JOHN P. PAYSON, 20 Août Rue Conti, No. 23.

AVIS—Le vingt-quatre Novembre mil huit cent dix-neuf, le soussigné prévient le public, par un avis inséré dans le Courrier de la Louisiane, qu'il ne paierait aucune des dettes que Marie Laveaux, son épouse, pourrait contracter après cette époque; n'ayant eu depuis lors aucune raison pour changer de résolution et voulant de nouveau mettre sur leurs gardes les personnes qui pourraient contracter avec elle, il crut devoir faire connaître au public, qu'il est bien décidé à ne payer aucune des dettes qu'elle pourrait avoir contractées malgré ledit avis, si aucune de celles qu'elle contractera dans la suite. 27 août—3 François AUGUSTA.

PANICÉ DE WILSON. MR. WILSON, vient d'établir chez les soussignés, un dépôt de sa Panicé. Ce médicament est employé avec le plus grand succès dans les maladies syphilitiques, scrofuleuses et rhumatismales. Le prix de chaque bouteille est de deux piastres. Ils offrent également une partie de Cannelle de première qualité. 1er sept. Ch. JOURDAN & Co.

Le Docteur J. PRATS a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a changé son domicile et qu'il demeure maintenant rue St.-André, au coin de la rue Bourgogne, où il sera toujours à la disposition de ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance. 23 août.

EDUCATION.—Une personne connaissant parfaitement l'Anglais et ayant aussi une connaissance des langues Française et Latine désire employer une partie de la journée à donner des leçons particulières. S'adresser au bureau de cette feuille, où l'on donnera des recommandations. 5 s.

AVIS—Le soussigné ayant fixé sa résidence dans la paroisse d'Yvesville, à 2 ou 3 milles au-dessus du Bayou Plaquemine, et du même bord, y continue l'exercice de sa profession, et y aura régulièrement les cours de district dans les paroisses Est et Ouest Baton-Rouge, Pointe Coupée, St. Jacques, Ascension et autres de l'intérieur de Lafourche. —En se chargeant des affaires qui lui seront confiées, le soussigné stipulera tout gain, lorsque ses clients en manifesteront le désir, de conduire lui-même sans augmentation d'honoraires, ces affaires jusqu'en avril inclusivement, si le cas y échet. —Près de vingt ans de pratique, tant à la Nlle-Orléans que dans les paroisses susdites, semblent dispenser le soussigné de la nécessité de dire que son zèle, ses soins et son activité ne laisseront jamais à désirer à ses clients pour le succès des affaires qui leur seront confiées. Le soussigné a confié à son confrère, Mr. P. Soult, avocat résidant à la Nlle-Orléans, et associé avec Mr. Louis Moreau Lislet, la suite, (selon la liste qu'il lui a remise) des affaires de son cabinet non encore terminées; les talents de Mr. Soult, les grandes lumières de Mr. Moreau Lislet, son associé, sont les meilleurs garants qu'on puisse désirer que ces affaires seront conduites à leur fin d'une manière honorable, indépendamment de ce que le soussigné, toutes les fois que des affaires en appel le conduiront en ville, joindra ses soins à ceux de ces Messieurs. Toutes personnes de la Nlle-Orléans, ayant des communications à faire au soussigné, peuvent les lui faire parvenir avec célérité en les donnant à son fils Adolphe Cuvillier, soumis au greffe de la Cour Suprême, demeurant rue St. Pierre, no. 47, vis-à-vis de la prison de l'État. Yvesville, ce 8 Août 1828. 18 août—3,1ps CUVILLIER.

CHANGEMENT DE DOMICILE. BAINS FUMIGATOIRES.

Mr. RENOUD, Docteur en Médecine, a l'honneur de faire part à ses confrères, et au public, qu'il a transporté son établissement de la rue du Quartier, dans la rue de Condé, presque à l'encoignure de la rue du Maine, dans la maison connue sous la dénomination de Bains Publics. 8 Juillet.

VIN DE BORDEAUX.

Excellent Vin de Bordeaux à vendre à bon marché, pour clore une facture. P. E. SORBE, Rue Royale No. 118. 17 Juin.

ANTOINE MICHOUD propriétaire

Menteur, limité par la rivière de ce nom, le Lac Pontchartrain, le Bayou Sauvage et les vacheries de Mrs. Milne et héritiers Dreux, voulant établir une vacherie, prie les propriétaires des animaux qui sont actuellement dans ce vaste pâturage, d'avoir à les retirer dans un délai de 60 jours, passé lequel, comme ces animaux sont furtifs et fontent sur les hommes qui passent, il les fera tuer au fusil, et les laissera morts sur place. 9 sept.

IMONS à vendre, à bord du navire

Charleston, arrivant de la Havane vis-à-vis la rue St. Pierre. 26 août.

ÉTAT DE LA LOUISIANE. Vente par le Marché.

Le Maire, les Alcaldes et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un emplacement N° 5 dans l'île N° 57 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 6 dans l'île N° 51 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 12 dans l'île N° 57 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 21 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 6 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 10 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 12 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 3 dans l'île N° 17 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 10 dans l'île N° 17 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 13 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 3 dans l'île N° 17 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 10 dans l'île N° 17 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 13 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 17 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 2 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 3 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 4 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 9 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 2 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 10 dans l'île N° 19 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 13 dans l'île N° 2 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 11 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 8 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 57 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 11 dans l'île N° 19 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 8 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 8 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 8 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 57 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 11 dans l'île N° 19 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 8 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 57 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 11 dans l'île N° 19 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 8 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

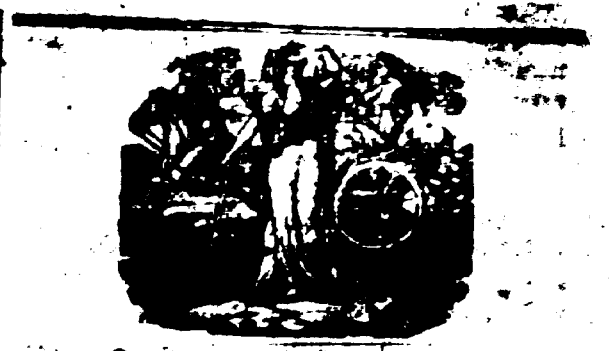
Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'île N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre



A. LANGE & Co.

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir un Bureau de Lettré, rue Royale No. 219, entre les rues d'Orléans et St.-Anne, où ils vendront des billets pour le prochain tirage et les abonnements.

Ils reçoivent avec reconnaissance les ordres de la campagne, et transmettront immédiatement, après en avoir reçu le montant, les billets que M. le habitant désirement prendre.

PROCHAIN TIRAGE: Le 25 Septembre.

DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, DE BATON-ROUGE.

TROIS CLASSES, qui sera tirée le 8 de Novembre prochain, à la Nlle-Orléans.

Les Lots sont comme suit:

Un Lot de \$1000.

Un Lot de 400.

Un Lot de 300.

Un Lot de 250.

Un Lot de 200.

Un Lot de 150.

216 Lots de 15.

Prix des billets—six piastres, demi-billet cinq-quarts de billets, deux et demi.

25 Septembre

FORESTIER & Co. ST PIERRE & ROYALE.